

## Manager un groupe / une équipe

### Descriptif de module

**Par souci de lisibilité le présent document est rédigé au masculin, mais s'applique indifféremment aux femmes et aux hommes.**

Compétence	La personne candidate reflète sa situation dans le groupe / l'équipe et agit avec efficacité et efficience sur les membres de son groupe / de son équipe de manière appropriée à la situation.
Attestation de la compétence	<p>Examen individuel oral précédé d'un rapport écrit.</p> <p>Il est essentiel de pouvoir démontrer des capacités pratiques à la conduite. Des questions portant sur le savoir théorique pur ne seront pas posées dans ce cadre.</p> <p>Quant à leurs contenus, les modules «Manager un groupe / une équipe», «Communiquer avec le groupe / l'équipe et informer le groupe / l'équipe» comme «Gérer des conflits existants dans le groupe / l'équipe» sont connexes. Pour cette raison il est possible d'apporter la preuve des compétences en les matières</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- soit séparément dans un examen pour chaque module,</li><li>- soit dans un seul examen combinant les trois modules.</li></ul>
Objectifs pédagogiques	<p>La personne candidate:</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- est consciente de sa conception de l'être humain, de la façon dont elle perçoit les autres, de sa sensibilité à l'égard des autres, de l'empathie qu'elle peut éprouver et de son comportement avec les autres</li><li>- est en mesure de refléter de manière critique son rôle en tant que cadre dans les structures de groupes / d'équipes et dans les processus respectifs, et peut modifier sa perception et son comportement à cet effet</li><li>- favorise la motivation personnelle des membres de son groupe / équipe</li><li>- développe dans chaque situation le style de conduite le plus approprié</li><li>- prend des dispositions claires et attribue des tâches / missions claires</li><li>- prépare une séance de groupe qu'elle anime en l'orientant vers les objectifs à atteindre tout en respectant les autres, puis évalue la séance de manière constructive</li><li>- évalue les prestations et le comportement au travail des collaborateurs de son groupe / équipe, à la fois de manière globale et sur des aspects particuliers; elle encourage les collaborateurs de son groupe / équipe à s'auto-évaluer de manière critique afin de les préparer à l'évaluation des supérieurs hiérarchiques</li></ul>

- transfère les (propres) connaissances acquises importantes et celles d'autrui quant à la conduite du groupe / de l'équipe dans sa propre activité de conduite

Validation

Le module est reconnu par l'Association Suisse pour la Formation des Cadres SVF-ASFC lors d'un examen intermédiaire partiel menant au brevet fédéral de spécialiste de la conduite d'un groupe.

Forme de l'offre

Libre

Contenus

- perception(s) de l'être humain propre(s) à chacun
- perception d'autrui et de la sensibilité d'autrui
- empathie et comportement avec les autres
- structures, processus et dynamique de groupe
- rôle(s) et comportement(s) dans le groupe / l'équipe
- motivation (sens général) / motivation personnelle
- développement de la motivation personnelle des membres du groupe / de l'équipe
- styles et techniques de conduite
- prise de décisions et attribution de missions
- séance de groupe / d'équipe (préparation, conduite, évaluation)
- évaluation de collaborateurs
- contexte de management (facteurs d'influences internes et externes)
- transfert des enseignements importants concernant la conduite du groupe / de l'équipe dans les activités propres au moyen d'un plan d'action

Durée de l'apprentissage

50 heures d'apprentissage dont 25 heures de cours

Validité

pour l'admission à l'examen professionnel fédéral

5 ans à partir de la réussite du module

Remarques

La durée du temps d'apprentissage est donnée à titre indicatif, comme recommandation destinée aux prestataires de formation.

Pour permettre la connaissance de soi / faire une analyse de la personnalité, il conviendrait d'employer un modèle admis, respectivement une méthode reconnue.

La tenue ainsi que la mise à jour d'un journal d'apprentissage sont recommandées.

En matière d'attestation de compétences, font foi:

- les Directives actuelles sur les examens modulaires et l'octroi des attestations de modules propres à la formation des cadres SVF-ASFC
- le fil rouge relatif à l'attestation des compétences concernant les modules en leadership (niveau 1) dans le cadre de la formation des cadres SVF-ASFC.